

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU
No: 550-06-000028-127

COUR SUPÉRIEURE
(ACTION COLLECTIVE)

SUZANNE BILODEAU,

demanderesse

c.

VILLE DE GATINEAU,

défenderesse

**DEMANDE DE LA DEMANDERESSE AU JUGE EN CHEF POUR
DESSAISIR UNE JUGE DE L'AFFAIRE**
(Art. 324 C.p.c.)

**AU JUGE EN CHEF DE LA COUR SUPÉRIEURE, LA DEMANDERESSE EXPOSE
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

1. Le 20 juillet 2015, les procureurs de la défenderesse ont interrogé la demanderesse hors cour en vue de présenter leur contestation à la demande d'autorisation d'exercer une action collective;
2. Dans le cadre de cet interrogatoire, des objections ont été soulevées par le procureur de la demanderesse;
3. Le ou vers le 23 février 2016, les procureurs de la demanderesse ont signifié leur *Demande en cours d'instance de l'intimée, Ville de Gatineau, pour faire trancher les objections formulées lors de l'interrogatoire de Suzanne Bilodeau le 20 juillet 2015* (ci-après « **Demande en cours d'instance** »);
4. Le 26 février 2016, la juge saisie du dossier a entendu les représentations des procureurs des parties relativement à la demande en cours d'instance, a tranché certaines objections mais **a pris en délibéré les « trois thèmes mentionnés au plan d'argumentation »** de la défenderesse, tel qu'il appert du procès-verbal d'audience du 26 février 2016 et d'une copie de celle-ci produit au soutien des présentes sous la **cote P-1**;

5. En vertu de l'article 324 al. 3 C.p.c., jugement aurait dû être rendu sur la demande en cours d'instance dans les deux (2) mois à compter de la prise en délibéré, soit le ou avant le 26 avril 2016;
6. Dans un autre dossier connexe (500-06-00027-129) qui procède en parallèlement et a eu une audition commune sur des objections avec celui-ci le 26 février 2016, la procureure du demandeur dudit dossier connexe a même écrit à la juge afin de lui souligner la situation, tel qu'il appert d'une copie de ladite lettre produite au soutien des présentes sous la **cote P-2**;
7. Or, en date des présentes, soit plus de douze (12) plus tard, jugement n'a toujours pas été rendu sur la demande en cours d'instance concernant les points pris en délibérés;
8. La demanderesse est donc en droit de demander au juge en chef de dessaisir la juge actuelle et d'ordonner que l'affaire soit continuée et terminée par un(e) autre juge;
9. Il est dans l'intérêt de la justice que la présente demande soit accueillie;
10. La présente demande est bien fondée en faits et en droit;

PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR DE :

ACCUEILLIR la présente demande;

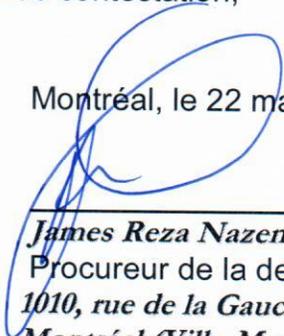
DESSAISIR la juge actuelle du dossier et **ORDONNER** que l'affaire soit continuée et terminée par un(e) autre juge;

DÉSIGNER un(e) autre juge à cette cause;

RENDRE toute autre ordonnance jugée utile;

LE TOUT sans frais, sauf en cas de contestation;

Montréal, le 22 mars 2017



James Reza Nazem
Procureur de la demanderesse
1010, rue de la Gauchetière O., bureau 1315
Montréal (Ville-Marie), Québec, H3B 2N2
Tel. : (514) 392-0000
Télécopieur : (855) 821-7904
Courriel : jnazem@actioncollective.com

AVIS DE PRÉSENTATION

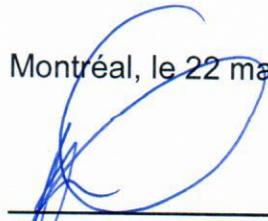
À : Me Jean-Charles RENÉ et Me Vincent ROCHETTE
NORTON, ROSE FULBRIGHT CANADA
1, place Ville-Marie, bureau 2500
Montréal (Ville-Marie), Québec, H3B 1R1
Télécopieur : (514) 286-5474

-et-

Me Marie-Claude ST-AMANT
MELANÇON, MARCEAU, GRENIER ET SCIORTINO
1717, boul. René-Lévesque E., bureau 300
Montréal (Ville-Marie), Québec, H2L 4T3
Télécopieur : (514) 525-2803

PRENEZ AVIS que la demanderesse présentera une demande pour dessaisir un juge de l'affaire au juge en chef au lieu à la date que ce dernier déterminera.

Montréal, le 22 mars 2017



James Reza Nazem
Procureur de la demanderesse
1010, rue de la Gauchetière O., bureau 1315
Montréal (Ville-Marie), Québec, H3B 2N2
Tel. : (514) 392-0000
Télécopieur : (855) 821-7904
Courriel : jrnazem@actioncollective.com

No: 550-06-000028-127

Cour: supérieure

District : de Gatineau

SUZANNE BILODEAU,

Demanderesse

c.

VILLE DE GATINEAU

Défenderesse

**DEMANDE DE LA
REQUÉRANTE AU JUGE EN
CHEF POUR DESSAISIR UNE
JUGE DE L'AFFAIRE**

ORIGINAL

James Reza Nazem

Place du Canada

1010, de la Gauchetière O., bureau 1315

Montréal, Québec, H3B 2N2

Téléphone: (514) 392-0000

Télécopieur sans frais: 1 (855) 821-7904

Courriel : jnazem@actioncollective.com

N/d: 1512JUN3452

AN-1795

CANADA
PROVINCE DU QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU
No: 550-06-000028-127

COUR SUPÉRIEURE
(ACTION COLLECTIVE)

SUZANNE BILODEAU,

Demanderesse

c.

VILLE DE GATINEAU,

Défenderesse

INVENTAIRE DES PIÈCES

PIÈCE P-1: Une copie du procès-verbal d'audience du 26 février 2016;
PIÈCE P-2 : Une copie d'une lettre écrite à la juge.

Montréal, le 22 mars 2017

JAMES REZA NAZEM
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE
1010 de la Gauchetière O., Bureau 1315
Montréal (Ville-Marie), Québec, H3B 2B2
Tél.: (514) 392-0000
Télécopieur : (855) 821-7904
Courriel : jrnazem@actioncollective.com

No: 550-06-000028-127

Cour: supérieure

District : de Gatineau

SUZANNE BILODEAU,

Demanderesse

c.

VILLE DE GATINEAU

Défenderesse

INVENTAIRE DES PIÈCES

ORIGINAL

James Reza Nazem

Place du Canada

1010, de la Gauchetière O., bureau 1315

Montréal, Québec, H3B 2N2

Téléphone: (514) 392-0000

Télécopieur sans frais: 1 (855) 821-7904

Courriel : jnazem@actioncollective.com

N/d: 1512JUN3452

AN-1795

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU
No: 550-06-000028-127

COUR SUPÉRIEURE
(ACTION COLLECTIVE)

SUZANNE BILODEAU,

Demanderesse

c.

VILLE DE GATINEAU,

Défenderesse

PIÈCE P-1

DISTRICT DE GATINEAU

NUMÉRO DE DOSSIER
550-06-000027-129

550-06-000028-127

HONORABLE : CATHERINE MANDEVILLE, J.C.S.

GATINEAU - SALLE : 02

550-06-000027-129

PARTIE DEMANDERESSE – ABSENTE PRÉSENTE
SIMON L'ESPÉRANCE

PROCUREURS : ABSENT PRÉSENT
MELANÇON MARCEAU GRENIER ET
SCIORTINO
M^e Marie-Claude St-Amant

PARTIE DÉFENDERESSE – ABSENTE PRÉSENTE
VILLE DE GATINEAU

PROCUREURS : ABSENT PRÉSENT
NORTON ROSE FULBRIGHT
M^e Jean-Charles René
M^e Vincent Rochette

550-06-000028-127

PARTIE DEMANDERESSE – ABSENTE PRÉSENTE
SUZANNE BILODEAU

PROCUREURS : ABSENT PRÉSENT
M^e James R. Nazem

PARTIE DÉFENDERESSE – ABSENTE PRÉSENTE
VILLE DE GATINEAU

PROCUREURS : ABSENT PRÉSENT
NORTON ROSE FULBRIGHT
M^e Jean-Charles René
M^e Vincent Rochette

PROCÉDURES : DEMANDES POUR TRANCHER DES OBJECTIONS

DÉBUT : 9:41

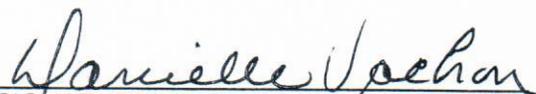
FIN : 13:11

DÉBUT :

FIN :

SEQ. 20 550-06-000027-129

SEQ. 22 550-06-000028-127


SIGNATURE DU GREFFIER AUDIENCIER

DATE : 2016-02-26

CANADA
Province de Québec
District de Gatineau
N°: 550-06-00027-129
550-06-00028-127

PROCÈS VERBAL D'AUDIENCE (2016.02.26)

(suite)

Appel de la cause – Identification des procureurs

Le Tribunal s'adresse aux procureurs

Il s'agit de deux dossiers distincts, mais il est convenu de faire une séance d'objections pour les deux dossiers.

550-06-00027-129

Objections de Me St-Amant aux questions posées par Me Steve Guénard et Me Vincent Rochette lors de l'interrogatoire de Simon

L'Espérance le 20 juillet 2015

Représentations de Me René

Représentations de Me St-Amant

Question 1 : **Objection rejetée** – Monsieur est autorisé à répondre

Questions 2 à 21, 25, 27, 38, 45 et 46 : Retirées – sans objet

Questions 22 à 24 : **Objections maintenues**

Question 26 : **Objection rejetée**

Question 28 : Sans objet – réponse déjà donnée

Questions 29 à 32 et 44 : **Objections maintenues**

Question 33 : **Objection rejetée**

Question 34 : **objection rejetée** – M. L'Espérance devra fournir l'engagement # 4.

Question 35 : **Objection maintenue**

Question 36 : **Objection rejetée**

Question 37 : **Objection rejetée**

Questions 39 à 41 : **Objections rejetées**

9:46

10:40

10:47

10:51

11:08

11:10

11:29

CANADA

Province de Québec

District de Gatineau

N°: 550-06-000027-129

550-06-000028-127

PROCÈS VERBAL D'AUDIENCE (2016-02-26)

11:31

(suite)

Questions 42 et 43 : Objections maintenues

Sur les engagements # 2 et # 3

Représentations de Me St-Amant

11:33

Représentations de Me Rochette

11:34

Réplique de Me St-Amant

11:36

Sur les engagements # 5, # 6, # 7 et # 1

11:37

Représentations de Me St-Amant

11:37

Représentations de Me Rochette

11:38

Le Tribunal rejette la demande de fournir les engagements 2 et 3

Représentations de Me St-Amant sur l'engagement # 1

11:40

Représentations de Me René

11:40

Le Tribunal rejette l'objection et demande de fournir l'engagement
1

11:41

Le Tribunal réserve sa décision sur les 3 grands thèmes suite aux
représentations des procureurs quant à la suite de l'interrogatoire
(autoriser un nouvel interrogatoire ou à tout le moins un interroga-
toire par écrit)

11:42

Cette décision sera communiquée ultérieurement aux procureurs

11:44

Discussion de part et d'autres sur la possibilité d'interroger par écrit

Fin des objections dans ce dossier

11:46

Suspension de l'audience

12:09

Reprise de l'audience

Me Rochette s'adresse au Tribunal sur les objections 35 et 36

Le Tribunal confirme avoir maintenu l'objection à la question 35 et

CANADA

Province de Québec

District de Gatineau

N°: 550-06-000027-129

550-06-000028-127

PROCÈS VERBAL D'AUDIENCE (2016.02.26)

Rejette l'objection à la question 36

550-06-000028-127

Objections de Me Nazem aux questions posées par Me Steve

Guénard et Me Vincent Rochette lors de l'interrogatoire de Madame

Suzanne Bilodeau le 20 juillet 2015

12:08

Représentations de Me René qui sont essentiellement les mêmes
que dans le dossier de Monsieur L'Espérance, avec quelques dis-
tinctions sur certains points

12:14

Représentations de Me René

La requête a été amendée, mais Me Nazem n'a pas déposé

l'original au greffe. Il l'a transmise au Tribunal par courrier électroni-
que seulement

Me Nazem s'adresse au Tribunal et déposera son original au greffe
ce jour

12:15

Suite des représentations de Me René sur la requête amendée

12:21

Me Rochette énonce les demandes qui sont maintenues

12:24

Page 86 des notes sténographiques – ligne 19 jusqu'à la page 88
ligne 24

12:25

Me Nazem retire l'objection de la page 87, ligne 9

Discussion de part et d'autres

12:35

Page 86 – ligne 19 : Objection rejetée

Page 87 – ligne 11 : Objection rejetée

Page 87 – ligne 21 : Objection rejetée

Page 88 – ligne 6 : Objection maintenue

12:41

CANADA

Province de Québec

District de Gatineau

N°: 550-06-000027-129

550-06-000028-127

12:49

12:53

12:55

12:56

12:58

13:00

13:01

13:02

13:04

13:08

PROCÈS VERBAL D'AUDIENCE (2016.02.26)

(suite)

Page 88 – ligne 12 : Objection maintenue

Page 89 – ligne 12 : Question retirée

Page 89 – ligne 6 : Objection rejetée

Page 102 – ligne 23 : Objection maintenue

Page 102 – ligne 9 : Objection rejetée

Page 102 – ligne 16 : Objection rejetée

Page 103 – ligne 22 : Objection rejetée

Page 107 – ligne 2 : Question sans objet

Page 107 – ligne 15 : Objection rejetée

Le Tribunal s'adresse aux procureurs

Me Nazem fait une demande verbale pour modifier sa demande et demande à Me René d'identifier les paragraphes modifiés sur lesquels il aimerait interroger madame Bilodeau

Les points additionnels soulevés par l'amendement sont 255.13, 255.14 et 3.10 à 3.12, finalement le paragraphe 11.10 et la pièce R-4 alléguée à ce paragraphe

Me Nazem est d'accord pour les demandes sur 255.13 et 255.14, ainsi que pour 3.10 à 3.12

Me Nazem conteste la demande d'obtenir une copie de la décision du Fonds d'Aide aux actions collectives

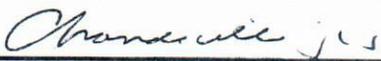
Représentations de Me René

Discussion de part et d'autres

Le Tribunal s'adresse aux procureurs

Délibéré sur les trois thèmes mentionnés au plan d'argumentation.

Fin de l'audience


CATHERINE MANDEVILLE, j.c.s.

No: 550-06-000028-127

Cour: supérieure

District : de Gatineau

SUZANNE BILODEAU,

Demanderesse

c.

VILLE DE GATINEAU

Défenderesse

PIÈCE P-1

ORIGINAL

James Reza Nazem

Place du Canada

1010, de la Gauchetière O., bureau 1315

Montréal, Québec, H3B 2N2

Téléphone: (514) 392-0000

Télécopieur sans frais: 1 (855) 821-7904

Courriel : jmazem@actioncollective.com

N/d: 1512JIN3452

AN-1795

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GATINEAU
No: 550-06-000028-127

COUR SUPÉRIEURE
(ACTION COLLECTIVE)

SUZANNE BILODEAU,

Demanderesse

c.

VILLE DE GATINEAU,

Défenderesse

PIÈCE P-2



Melançon
Marceau
Grenier et
Sciortino

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF
AVOCATS ET AVOCATES

Montréal, le 2 décembre 2016

Me Rébecca Laurin
rlaurin@mmgs.qc.ca

Par télécopieur 514-228-4502

Honorable Catherine Mandeville, J.C.S.
Palais de justice de Montréal
Montréal (Québec) H2Y 1B6

Objet : Simon Lespérance c. Ville de Gatineau
No. Cour : 550-06-000027-129

Notre dossier : SA-4774-000

Madame la juge,

Le 26 février 2016, vous entendiez les parties dans le dossier en rubrique afin de trancher les objections soulevées dans le cours de l'interrogatoire préalable à l'autorisation du représentant de l'action collective.

Nous n'avons pas reçu votre décision à ce jour. Afin de nous aider à prévoir les prochaines étapes à franchir pour mener à bien le dossier, seriez-vous en mesure, madame la juge, de nous indiquer à quel moment, approximativement, nous pouvons nous attendre à recevoir la décision?

En espérant le tout conforme, veuillez recevoir, madame la juge, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MELANÇON MARCEAU GRENIER ET SCIORTINO

Rébecca Laurin

RL/ss

C.c. Me Vincent Rochette
Me Jean-Charles René
Me James R. Nzaem
Monsieur Simon Lespérance

MONTRÉAL
1717, boul. René-Lévesque Est
bureau 300
Montréal (Québec)
H2L 4T3
Téléphone : 514.525.3414
Télécopieur : 514.525.2803

QUÉBEC
871, Grande Allée Ouest
bureau 200
Québec (Québec)
G1S 1C1
Téléphone : 418.640.1773
Télécopieur : 418.640.0474

www.mmgs.qc.ca

No: 550-06-000028-127

Cour: supérieure

District : de Gatineau

SUZANNE BILODEAU,

Demanderesse

c.

VILLE DE GATINEAU

Défenderesse

PIÈCE P-2

ORIGINAL

James Reza Nazem

Place du Canada

1010, de la Gauchetière O., bureau 1315

Montréal, Québec, H3B 2N2

Téléphone: (514) 392-0000

Télécopieur sans frais: 1 (855) 821-7904

Courriel : jnazem@actioncollective.com

N/d: 1512JUN3452

AN-1795

NOTIFICATION PAR TÉLÉCOPIEUR
NOTIFICATION BY FAX MACHINE
(Art. 133 C.P.C.)

EXPÉDITEUR/SENDER: James R. Nazem
Avocat, barrister & solicitor
Place du Canada
1010 de la Gauchetière O., bureau 1315
Montréal (Ville-Marie), Québec, H3B 2N2

NOTRE TÉLÉPHONE/OUR TELEPHONE: (514) 392-0000

NOTRE FAX/OUR FAX: (855) 821-7904

NOTIFIÉ À/NOTIFIED TO: Me Jean-Charles René et Me Vincent Rochette
NORTON, ROSE FULBRIGHT CANADA

FAX RÉCEPTEUR/
RECEIVING FAX: (514) 286-5474

DATE ET HEURE DE TRANSMISSION/
DATE AND TIME OF TRANSMISSION: 27 mars 2017/ 11h15

NATURE DU DOCUMENT/
NATURE OF THIS DOCUMENT: Demande de la demanderesse au juge en
chef pour dessaisir une juge de l'affaire

TOTAL DES PAGES TRANSMISES
INCLUANT CE BORDEREAU/
TOTAL PAGES TRANSMITTED INCLUDING
THIS COVER PAGE: C.Q.M.: 500-06-000028-127
(18)

TRANSMISSION REPORT

(MON) MAR 27 2017 11:10

User /Account :
DESTINATION : 51428865474
DEST. NUMBER : 51428865474
F-CODE :

DOCUMENT# : 9300000-002
TIME STORED : MAR 27 11:06
TX START : MAR 27 11:07
DURATION : 2min.31sec
COM. MODE : ECM

PAGES : 18page
RESULT : OK

NOTIFICATION PAR TÉLÉCOPIEUR
NOTIFICATION BY FAX MACHINE
(Art. 133 C.P.C.)

EXPÉDITEUR/SENDER:

James R. Nazem
Avocat, barrister & solicitor
Place du Canada
1010 de la Gauchetière O., bureau 1315
Montréal (Ville-Marie), Québec, H3B 2N2

NOTRE TÉLÉPHONE/OUR TELEPHONE:

(514) 392-0000

NOTRE FAX/OUR FAX:

(855) 821-7904

NOTIFIÉ A/NOTIFIED TO:

Me Jean-Charles René et Me Vincent Rochette

NORTON, ROSE FULBRIGHT CANADA

**FAX RÉCEPTEUR/
RECEIVING FAX:**

(514) 286-5474

NOTIFICATION PAR TÉLÉCOPIEUR
NOTIFICATION BY FAX MACHINE
(Art. 133 C.P.C.)

EXPÉDITEUR/SENDER: James R. Nazem
Avocat, barrister & solicitor
Place du Canada
1010 de la Gauchetière O., bureau 1315
Montréal (Ville-Marie), Québec, H3B 2N2

NOTRE TÉLÉPHONE/OUR TELEPHONE: (514) 392-0000

NOTRE FAX/OUR FAX: (855) 821-7904

NOTIFIÉ À/NOTIFIED TO: Me Marie-Claude St-Amant
MELANÇON, MARCEAU, GRENIER
ET SCIORTINO

FAX RÉCEPTEUR/
RECEIVING FAX: **(514) 525-2803**

DATE ET HEURE DE TRANSMISSION/
DATE AND TIME OF TRANSMISSION: 27 mars 2017/ 11h15

NATURE DU DOCUMENT/
NATURE OF THIS DOCUMENT: **Demande de la demanderesse au juge en**
chef pour dessaisir une juge de l'affaire

TOTAL DES PAGES TRANSMISES
INCLUANT CE BORDEREAU/
TOTAL PAGES TRANSMITTED INCLUDING
THIS COVER PAGE: C.Q.M.: 500-06-000028-127
(18)

TRANSMISSION REPORT

(MON) MAR 27 2017 11:07

User /Account :
DESTINATION : 5145252803
DEST. NUMBER : 5145252803
F-CODE :

DOCUMENT# : 9300000-001
TIME STORED : MAR 27 11:05
TX START : MAR 27 11:05
DURATION : 1min. 40sec
COM. MODE : ECM

PAGES : 18page
RESULT : OK

NOTIFICATION PAR TÉLÉCOPIEUR
NOTIFICATION BY FAX MACHINE
(Art. 133 C.P.C.)

EXPÉDITEUR/SENDER:

James R. Nazem
Avocat, barrister & solicitor
Place du Canada
1010 de la Gauchetière O., bureau 1315
Montréal (Ville-Marie), Québec, H3B 2N2

NOTRE TÉLÉPHONE/OUR TELEPHONE:

(514) 392-0000

NOTRE FAX/OUR FAX:

(855) 821-7904

NOTIFIÉ A/NOTIFIED TO:

Me Marie-Claude St-Amant

MELANÇON, MARCEAU, GRENIER
ET SCIORTINO

FAX RÉCEPTEUR/

(514) 525-2803

No: 550-06-000028-127

Cour: supérieure

District : de Gatineau

SUZANNE BILODEAU,

Demanderesse

c.

VILLE DE GATINEAU

Défenderesse

**DEMANDE DE LA
REQUÉRANTE AU JUGE EN
CHEF POUR DESSAISIR UNE
JUGE DE L'AFFAIRE,
INVENTAIRE DES PIÈCES ET
PIÈCES P-1 ET P-2**

ORIGINAL

James Reza Nazem

Place du Canada

1010, de la Gauchetière O., bureau 1315

Montréal, Québec, H3B 2N2

Téléphone: (514) 392-0000

Télécopieur sans frais: 1 (855) 821-7904

Courriel : jnazem@actioncollective.com

N/d: 1512JN3452

AN-1795

NAZEM